



# Mobilisation des Territoires français et marocains pour le Développement Durable

Une opportunité pour votre collectivité



## CLÉS EN MAIN

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) a lancé en 2020 un **nouveau format d'appel à projet destiné aux collectivités territoriales : les « Clés en main »**. Ce format permet à une association dont sont membres plusieurs collectivités de proposer des projets mutualisés à la condition de fédérer cinq collectivités au moins.

Cet appel à projet permet un accès plus facile de petites collectivités à des projets de coopération en permettant **une facilité de financement, un appui méthodologique et la mise en relation avec de nouveaux partenaires internationaux.**

## AECT

L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) regroupe toutes les formes de coopération contractualisée que les collectivités engagent avec des autorités ou des collectivités locales étrangères.

Les projets doivent s'inscrire dans **une volonté de servir l'intérêt local, de renforcement des compétences et de développement territorial réciproque par un partage de savoirs et savoir-faire et un dialogue entre pairs.**

Dans un contexte mondial marqué par un impératif de développement durable nécessitant des adaptations locales, l'AECT est en pleine réinvention. Petit à petit, les jumelages font place à des projets plus ponctuels portant sur les sujets de compétences des collectivités.

## LIANES COOPÉRATION

Lianes Coopération est un réseau régional regroupant collectivités, associations, entreprises et établissements d'enseignement s'impliquant dans des actions de coopération internationale. Notre mission est d'appuyer leurs actions en région et dans le monde.

Le réseau est né de l'initiative conjointe de la Région, de l'État, de collectivités territoriales et d'associations avec pour objectif de créer un « dispositif régional d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale ».



# LE PROJET EN BREF

## OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise l'**internationalisation de vos territoires en vue de répondre aux enjeux globaux de développement durable par des actions locales**. De manière plus spécifique, il prévoit de :

- Soutenir des échanges entre collectivités territoriales françaises et marocaines autour de la mise en œuvre de politiques de développement durable,
- Appuyer la participation d'acteurs du territoire (entreprises, associations, établissements d'enseignement, etc.) dans ces échanges,
- Favoriser l'émergence de nouvelles coopérations et un renouvellement des pratiques de coopération internationale en Hauts-de-France.

Ces objectifs contribuent d'un **enrichissement mutuel bénéfique tant pour les collectivités françaises que marocaines**.

## LE RYTHME DES RENCONTRES

Le comité de pilotage de ce projet se réunit environ **deux fois par an**. L'engagement de la collectivité dépend de sa capacité de mobilisation et des actions de coopération.

## LE PARTENARIAT

Ce projet a été bâti sur l'initiative de trois collectivités et leurs partenaires : **La Région Hauts-de-France / Région Marrakech Safi, Amiens Métropole / Provinces de Nador et Driouche et la Ville de Lille / Commune d'Oujda**.

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme a rejoint la dynamique en appui aux actions dans le domaine de la gestion des déchets à Nador et Driouche.



## LES RÉSULTATS ATTENDUS

1. Expertise en termes de développement durable.
2. Echanges interculturels.
3. Implication des territoires.
4. Valorisation des agents et experts.
5. Nouvelles dynamiques de coopération.

# PRENDRE PART À UNE MISSION D'EXPERTISE

Il s'agit de la mobilisation d'un de vos élus, agents ou acteurs du territoire pour la participation à une mission de quelques jours au Maroc.

Si votre collectivité possède une expertise dans les domaines de **l'aménagement du territoire, de l'assainissement, de l'efficacité énergétique ou de la gestion des déchets** alors vous pouvez prendre part à une des missions d'expertise.

Si vous souhaitez partager votre compétence sur un autre sujet ou avec un autre acteur, il est possible d'effectuer cette proposition.

# ACCUEILLIR UNE DÉLÉGATION MAROCAINE

Le projet prévoit l'accueil en région de plusieurs délégations marocaines sur des visites d'études centrées sur l'assainissement, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique ou l'aménagement du territoire.

Votre collectivité peut proposer d'accueillir une de ces délégations sur son territoire pour une journée afin de favoriser la rencontre avec vos agents et les acteurs de votre territoire. Cela peut être l'occasion d'organiser la visite de vos services municipaux, d'équipements démonstrateurs, etc.



## LE RÔLE DE LIANES

Lianes coopération vous appuie dans **la préparation de la mission, la mise en relation préalable avec les autres collectivités partie-prenante et la collectivité marocaine** afin que le programme de la mission soit d'intérêt partagé.

## LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité mandate un ou plusieurs représentants et participe aux réunions de préparation de la mission. Elle s'engage sur la durée de la mission (souvent entre 3 et 5 jours) à **rencontrer et échanger pratiques, méthodes et outils** avec des homologues marocains.



## LE COÛT

Lianes coopération reverse à la collectivité **45,5% des frais engagés sur la mission** (billets d'avion, repas, hôtel, etc.). Compter un budget total d'environ 1300 euros par personne pour une mission.

## LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité propose un programme de visites et d'échanges sur son territoire et implique différents acteurs du territoire. Elle contribue à la préparation globale de l'accueil de la délégation marocaine.

## LE COÛT

**Lianes coopération prend en charge 45,5% des coûts de transports et d'accueil des délégations marocaines** dans le cas d'une invitation de votre partenaire direct.

Si vous accueillez de manière ponctuelle une délégation, il est d'usage d'offrir le repas ou une collation. Lianes coopération peut également prendre en charge une partie de ces frais.

## LE RÔLE DE LIANES

Lianes vous met en relation avec les collectivités déjà impliquées et propose un accompagnement dans l'organisation de l'accueil.



# DÉVELOPPER UN NOUVEAU PARTENARIAT

Vous souhaitez développer un nouvel accord de partenariat avec une collectivité territoriale marocaine. Prendre part à ce projet facilite la **mise en relation, l'organisation de premières rencontres et l'intégration du partenariat dans l'écosystème des relations Hauts-de-France – Maroc.**

Lianes coopération et l'ensemble du réseau diplomatique français se tiennent à votre disposition pour vous aider à identifier un partenaire marocain de taille et d'enjeux similaires.

## LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité doit d'abord exprimer l'intention de développer un nouveau partenariat et ce qu'elle y recherche. Elle devra ensuite envoyer ou accueillir une délégation pour un premier échange.

Il appartient aux collectivités partenaires de définir les sujets de coopération, cependant, Lianes coopération encourage fortement **les coopérations axées autour des enjeux de développement durable.**

## LE RÔLE DE LIANES

Lianes coopération peut vous accompagner dans la définition des enjeux que vous souhaitez engager dans le cadre d'une coopération. **Le réseau vous appuiera dans la recherche et la mise en contact avec une collectivité partenaire ainsi que dans la préparation des premières rencontres.**

## LE COÛT

Comme pour toutes les actions, Lianes coopération se tient à votre disposition pour soutenir financièrement vos nouveaux projets de partenariats.

# CONSTRUIRE UN PROJET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La participation à ce projet mutualisé peut également permettre de **soutenir des projets à plus long terme** : études à mettre en œuvre sur l'aménagement du territoire, mise en place d'un espace info-énergie, lancement d'une campagne de sensibilisation sur la gestion des déchets, etc.

## LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

Si vous avez un projet de ce type dans le cadre de vos partenariats, les collectivités partenaires en restent maîtresses d'œuvres. A elles d'en définir les objectifs et les modalités de mise en œuvre, d'y adjoindre d'éventuels co-financements.

## LE RÔLE DE LIANES

Comme pour n'importe quel projet de coopération décentralisée, **Lianes coopération vous appuie méthodologiquement, en termes de recherche de financement et d'implication des acteurs de votre territoire.** La mise en réseau peut également vous permettre d'obtenir de la ressource ou des capitalisations pertinentes.

## LE COÛT

Lianes coopération peut contribuer financièrement à hauteur de **45,5% des coûts du projet incluant des études, prestations intellectuelles, achats de petit matériel, etc.** Une seule restriction : la participation au projet ne permet pas de soutenir les projets d'investissements lourds.

## L'intérêt de la mutualisation

Rejoindre un projet « Clé en main » est particulièrement intéressant pour une collectivité avec peu de moyens dédiés à la coopération internationale.

### LES ASPECTS BUDGÉTAIRES

Les demandes de financement auprès du MEAE sont déjà effectuées et acquises dans une certaine limite. Lianes coopération se charge des rapports intermédiaires et finaux. Le réseau peut également mobiliser d'autres co-financements. Enfin, certaines actions sont mutualisées !

### VALORISATION

Intégrer un consortium de collectivités permet de valoriser son expertise territoriale auprès d'autres collectivités étrangères mais également françaises.

### COMMUNICATION

Le projet prévoit de soutenir des efforts de communication sur l'impact de la collectivité en termes de développement durable dans le monde !

### IMPACT SUR LES AGENTS

Ce type de projet permet de stimuler l'intelligence collective des différents agents et élus impliqués tant dans la rencontre franco-française qu'internationale.

### DYNAMIQUE TERRITORIALE

La coopération internationale permet de faire travailler ensemble les entreprises, les associations, les établissements scolaires de votre territoire, contribuant à son dynamisme.

## Comment rejoindre la dynamique ?

### QUEL PROCESSUS ?

Pour rejoindre le consortium de collectivité sur ce projet, la première étape est de **prendre contact avec Lianes coopération** pour échanger sur le projet et vos ambitions.

Par la suite, une lettre d'intention exprimant l'intérêt de votre collectivité devra être signée et transmise à Lianes coopération. Une convention de partenariat vous sera proposée pour discussion précisant les modalités de mise en œuvre du projet, chaque convention sera le fruit d'échanges et unique.

### CALENDRIER

Les lettres d'intention sont à faire parvenir à Lianes coopération pour **le 1er septembre au plus tard !** Les dépenses éligibles pour vos projets pourront être prises en compte à ce moment, même si la signature de la convention est ultérieure.

Cependant, l'équipe de Lianes coopération est à votre disposition pour échanger et vous rencontrer pendant tout l'été afin d'anticiper cette étape.

## Votre contact à Lianes coopération

Nizar Yaiche – Animateur réseau  
« Coopération et Développement »  
5 rue Jules de Vicq, 59000 Lille  
n.yaiche@lianescooperation.org  
07.78.59.01.88